



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## établissements

Question écrite n° 50192

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réussite des élèves issus des milieux défavorisés. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'évolution du taux d'étudiants issus de milieux défavorisés sortant des grandes écoles françaises ainsi qu'un bilan des mesures mises en place pour améliorer ces chiffres.

### Texte de la réponse

L'ouverture sociale des grandes écoles est une priorité du gouvernement. Au cours de l'année universitaire 2007-2008, 28 357 étudiants inscrits dans ces établissements bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux ou d'une aide au mérite. Si le taux de boursiers des grandes écoles est en moyenne inférieur à celui des autres filières de formation de l'enseignement supérieur, il est néanmoins important de noter que de grandes disparités existent entre les écoles. Afin de permettre à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, d'accéder aux filières d'excellence, le gouvernement a porté ses efforts sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), qui conduisent aux différents concours de recrutement organisés par les écoles d'ingénieur, de commerce ou de gestion. Ainsi, dans son discours du 17 décembre 2008, le Président de la République a mis en avant la nécessaire ouverture sociale de ces classes préparatoires, facteur déterminant pour renforcer l'ascenseur social de l'École républicaine. Les objectifs présidentiels se sont traduits par les actions suivantes : sur le modèle du lycée Henri-IV de l'académie de Paris, plusieurs établissements ont créé des classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES). Elles ont pour objectif de préparer les élèves à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles ou une grande école d'ingénieurs. Les CPES sont destinées prioritairement aux élèves bacheliers issus de lycées situés en zones ou réseaux d'éducation prioritaires, ainsi qu'aux bacheliers boursiers ; les cordées de la réussite instituent un partenariat entre un établissement de l'enseignement supérieur (grande école, université ou lycée à classes préparatoires) d'une part, et des lycées sources issus des quartiers défavorisés d'autre part. Elles ont pour objet d'accompagner les élèves qui en ont la motivation et les capacités sur le chemin des études longues et des parcours d'excellence. Elles répondent ainsi à l'objectif présidentiel visant à lever les obstacles psychologiques et culturels qui conduisent trop souvent les élèves des classes sociales défavorisées à s'autocensurer pour une poursuite d'études dans les filières d'élite. En juillet 2009, 142 cordées étaient labellisées et intégraient l'ensemble des lycées situés dans les 215 quartiers prioritaires. Ce dispositif se poursuivra en 2010 avec la labellisation de 100 nouvelles cordées ; le nombre de boursiers en CPGE : en 2008-2009, les 382 CPGE (hors défense et agriculture) comptaient 21,5 % d'étudiants boursiers. Dans l'enseignement public (311 lycées), le taux global est de 23,2 %. Afin d'atteindre l'objectif de 30 % d'étudiants boursiers en classe préparatoire aux grandes écoles à la rentrée 2010, le ministère a demandé aux recteurs (lettre circulaire du 20 janvier dernier) de mobiliser l'ensemble des équipes pédagogiques pour que les lycéens d'origine modeste, dès lors qu'ils en ont les capacités, soient encouragés à émettre des vœux pour une poursuite d'étude en classe préparatoire. De plus, dans le cadre de la circulaire de rentrée du 4 mars 2009, le ministère a vivement encouragé les proviseurs de lycée à tenir compte, dans le classement des candidatures en CPGE, des dossiers des lycéens boursiers de

l'enseignement scolaire ou susceptibles de l'être dans l'enseignement supérieur. Le portail Admission Post-Bac fonctionne comme un dispositif incitatif ; il permet de lever les réticences et de briser les tabous des élèves en leur proposant automatiquement, au cours de leur procédure de vœux en classes préparatoires, de faire une simulation de bourses au regard des critères du CROUS. Cette démarche a été plébiscitée par les candidats en classes préparatoires, puisque près de 90 % d'entré eux ont effectué cette simulation en ligne. Les premiers résultats indiquent que le nombre de boursiers en CPGE sera en 2009-2010 proche de 30 %, démontrant ainsi que l'objectif présidentiel affirmé lors du lancement du plan Dynamique Espoir Banlieues est atteint dès cette rentrée 2009.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50192

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 26 mai 2009, page 5065

**Réponse publiée le :** 15 décembre 2009, page 12044